Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 17 (1955)
Heft: 3

Rubrik: Communiqué de l'association suisse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqué de l'association suisse

Le retour de la section vaudoise dans l'association suisse

Le 10 mars 1955, l'assemblée générale de la section vaudoise a pris l'importante décision — à l'unanimité et sans opposition — de se rattacher de nouveau à l'organisation centrale.

C'est avec une profonde satisfaction que nous avons appris cette nouvelle. Je ne parle pas seulement en mon nom personnel, mais également au nom de tous les membres de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs en général, dont je suis certain de traduire les sentiments.

La compréhension et l'esprit de corps manifestés par nos amis vaudois nous réjouit et nous les en remercions. Qu'ils soient les bienvenus ! Nous sommes persuadés que ce pas important servira la cause des propriétaires de tracteurs agricoles. En effet, pour que leurs intérêts puissent être défendus avec succès sur le plan national, il faut que la totalité des détenteurs de tracteurs agricoles se tienne fermement derrière les organes de l'association suisse. Un front uni est plus que jamais nécessaire au moment de l'imminente révision de la loi sur la circulation routière et alors que notre association déploie de nouveaux efforts en vue d'obtenir un tarif douanier réduit pour l'essence dite agricole. Nous sommes heureux que les propriétaires de tracteurs vaudois se soient rendus compte de cette nécessité et qu'ils en aient tiré la conclusion logique. Le retour de l'association vaudoise représente un atout de valeur pour l'organisation suisse.

Nous remercions encore une fois nos amis du canton de Vaud de leur témoignage de solidarité et leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Areuse, le 11 mars 1955. Etienne Schwaar, président central.

AVIS **à l'intention des Maisons qui insèrent dans notre périodique**

Afin que nous soyons à même d'assurer la parution mensuelle régulière du «Tracteur» et du «Traktor», nous vous prions de bien vouloir noter que

le dernier délai pour la réception des annonces échoit:

le 1er du mois pour le **«Tracteur»** (parution le 3ème samedi du mois);
le 15 du mois précédent pour le **«Traktor»** (parution le 1er samedi du mois).

Nous vous serions obligés d'en tenir compte à l'avenir et nous vous en remercions. Le service de publicité.

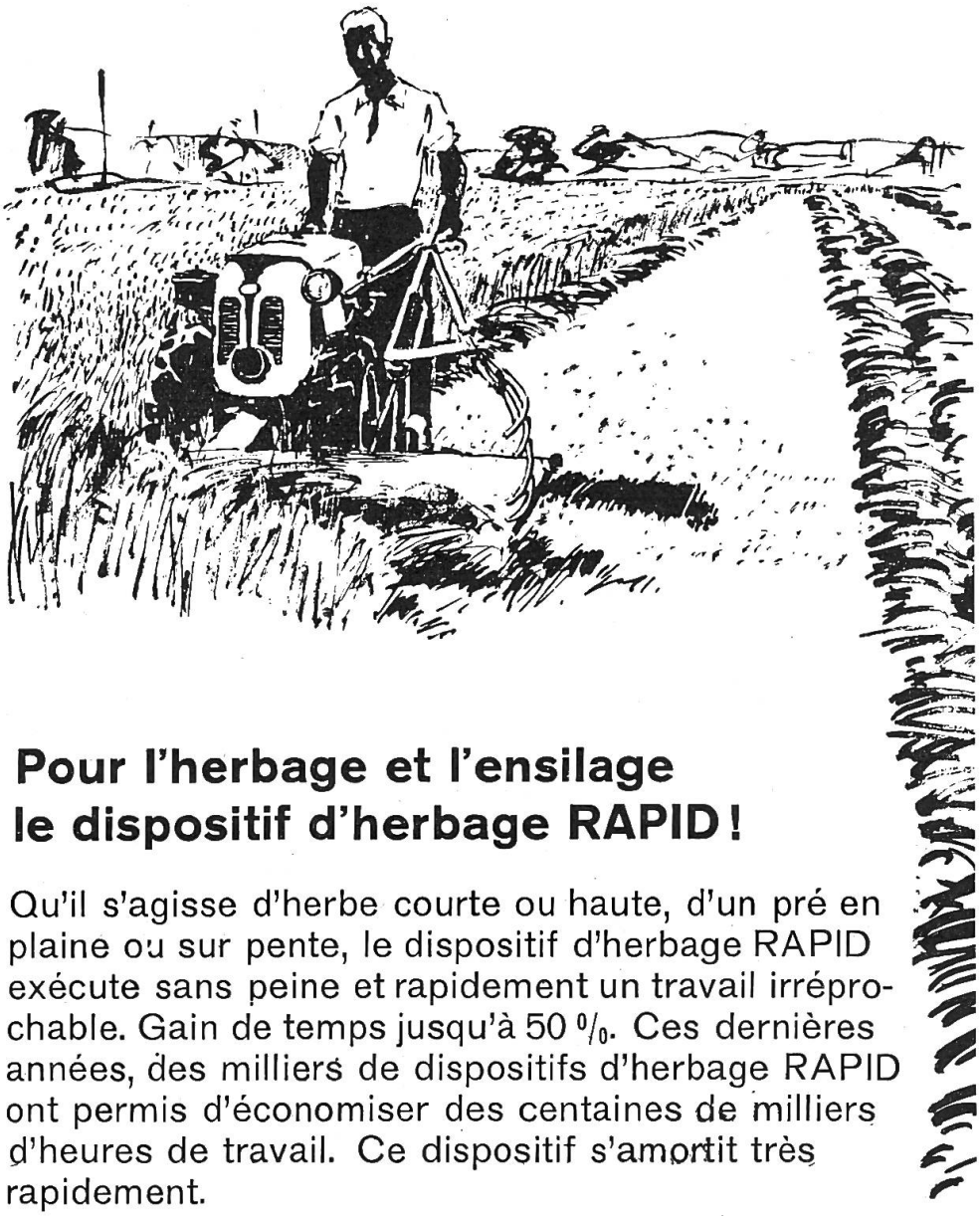

Pour l'herbage et l'ensilage le dispositif d'herbage RAPID!

Qu'il s'agisse d'herbe courte ou haute, d'un pré en plaine ou sur pente, le dispositif d'herbage RAPID exécute sans peine et rapidement un travail irréprochable. Gain de temps jusqu'à 50 %. Ces dernières années, des milliers de dispositifs d'herbage RAPID ont permis d'économiser des centaines de milliers d'heures de travail. Ce dispositif s'amortit très rapidement.

Le dispositif d'herbage RAPID est utilisable avec les motofaucheuses RAPID type U aussi bien qu'avec les tracteurs monoaxes type S.

Rapid

Rapid S. A. des Faucheuses à Moteur, Lessingstr. 11, Zurich 2

LE TRACTEUR

Rédaction et Administration: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Hauptstr. 12, Case, Brougg/Arg., Téléphone (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 (Zurich).

Régie des annonces: Annonces Hofmann, Steinmaur/Zch., Téléphone (051) 94 11 69

Prix d'abonnement: frs. 7.– par an Gratuit pour les membres de l'Association Paraît tous les mois

Droit de reproduction réservé

Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne